



Infirmières scolaires

OFFRE DE SERVICES EN PROMOTION DE LA SANTÉ, ÉDUCATION À LA SANTÉ ET PRÉVENTION INDIVIDUELLE

Région de Montréal - Rapport complet des travaux



Infirmières scolaires - Offre de services en promotion de la santé, éducation à la santé et prévention individuelle - Région de Montréal

est une production de la Direction régionale de santé publique
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

1560, rue Sherbrooke Est
Pavillon J-A-De-Sève
Montréal (Québec) H2L 4M1
<https://santepubliquemontreal.ca>

Rédaction

Viviane Bossé-Beal
Marie-Hélène Dussault Fortier
Judith Archambault Patterson

Avec la collaboration de

Alexandre Duguay
Marylène Goudreault
Salomé Lemieux
Sophie Lepage
Vincent Michaud

Groupe de travail - Infirmières scolaires

Annie-Claude Brunet (COMTL)
Béatrice St-Louis (CNMTL)
Dominique Lord (COMTL)
Émilie Gagné (CCSMTL)
Josée Delarosbil (CEMTL)
Julie Perreault (CEMTL)
Kristyn Robert (COMTL)
Maria Trépanier (CCSMTL)
Nourine Pinchard (CCOMTL)
Pierre Bellemo (CCOMTL)
Valérie Demers (CNMTL)

Graphisme

Viviane Bossé-Beal

Révision linguistique

Florence Mulumba

Validation externe assurée par

Amélie Gobeil-Riverin (CCOMTL)
Andrée Haché (CCPSC)
Appoline Blandine Kuiting (COMTL)
Audrey Gaboury (CCSMTL)
Christina Malcius (COMTL)
Diana Della Foresta (CCOMTL)
Ines Puentes (CNMTL)
Isabelle Dame (CCSMTL)
Jean Roussel (CEMTL)
Karine Timmons (CNMTL)
Maecha Nault (CCOMTL)
Nathalie Caron (CNMTL)
Valérie Lahaie (CNMTL)

Note: En se basant sur la politique rédactionnelle de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec (OIIQ), le féminin est utilisé uniquement pour alléger la présentation dans ce document.

Ce document est disponible en ligne à la section publications
du site Web : <https://santepubliquemontreal.ca/nos-productions/publications>

© Gouvernement du Québec, 2026

ISBN 978-2-555-03915-5 (En ligne)

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026
Bibliothèque et Archives Canada, 2026

Table des matières

Lexique	4
Liste des acronymes et abréviations	5
Mise en contexte	6
Portrait des pratiques actuelles	7
Cohérence avec le plan stratégique Santé Québec	9
Offre de services des Infirmières scolaires en Promotion de la santé, éducation à la santé et prévention individuelle (PEP)	10
Facteurs facilitants	17
Recommandations	18
Conclusion	23
Références	24





Lexique



Promotion de la santé

La promotion de la santé est un processus de mise en œuvre rigoureuse d'interventions portant à la fois sur le renforcement des compétences individuelles et sur l'environnement des jeunes. Elle leur permet d'exercer un plus grand contrôle sur leur vie et d'améliorer leur santé. Selon l'OIIQ (2015), « l'infirmière collabore à l'implantation d'une approche de promotion de la santé en milieu scolaire. Elle apporte son expertise lors de l'élaboration du profil de santé de l'école, s'implique dans la planification des actions de promotion de la santé et participe à leur œuvre ainsi qu'à leur évaluation ». La promotion de la santé se réalise en collaboration avec le milieu scolaire. L'infirmière n'est donc pas l'unique responsable.

Éducation à la santé

L'éducation à la santé réfère à des activités de groupe visant à développer les connaissances et les compétences des jeunes afin de leur permettre de faire des choix éclairés et d'adopter des comportements sains tout au long de leur vie. Selon l'OIIQ (2015), « l'infirmière facilite l'intégration de l'éducation à la santé à l'intérieur du curriculum scolaire. Elle réalise diverses activités d'éducation à la santé auprès des jeunes, en concertation avec les personnes intervenantes du milieu scolaire. ».

Prévention individuelle

La prévention individuelle réfère aux pratiques cliniques préventives que l'infirmière effectue directement auprès des jeunes, dans le cadre de consultations individuelles. Les pratiques cliniques préventives de l'infirmière scolaire incluent, entre autres, le counseling, le dépistage et l'immunisation. Toutefois, ce dernier aspect n'est pas abordé dans le présent document. Selon l'OIIQ (2015), « l'infirmière offre des services préventifs individuels en milieu scolaire et répond aux demandes de consultation de santé. Elle procède au dépistage de problèmes de santé et assure le suivi nécessaire dans des situations cliniques, telles que le dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang, la contraception hormonale et la prévention du suicide ».



Liste des acronymes et abréviations

Acronymes / Abréviations	Définition du terme
AO	Aire ouverte
AÉS	Approche École en santé
CCPSC	Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
CCQ	Programme d'études Culture et citoyenneté québécoise
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CRD	Centre de réadaptation en dépendances
CSS-CS	Centre de services scolaire – Commission scolaire
DRSP-CCSMTL	Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
ICASI et ASI	Infirmière clinicienne assistante au supérieur immédiat
IPS	Infirmière praticienne spécialisée
ITSS	Infections transmissibles sexuellement et par le sang
OIIQ	Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
PCP	Pratiques cliniques préventives
PEP	Promotion de la santé, éducation à la santé et prévention individuelle
PSM	(Équipe à la DRSP) Promotion de la santé mentale en milieu éducatif
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
TS	Travailleur social / travailleuse sociale



Mise en contexte



Au cours des dernières années, plusieurs démarches provinciales et régionales ont été entreprises afin de mettre de l'avant l'importance de la promotion de la santé, de l'éducation à la santé et de la prévention individuelle (PEP) auprès des jeunes, particulièrement en milieu scolaire, l'un de leurs principaux milieux de vie. D'ailleurs, une démarche structurante de collaboration entre les secteurs de la santé et de l'éducation a mené à la création du référent ÉKIP, une initiative provinciale récente qui mise sur la promotion de la santé par l'action de divers professionnels en milieu scolaire (Gouvernement du Québec, 2024). Ce référent, à l'instar de plusieurs actions en PEP, s'inscrit dans l'approche École en santé (AÉS), laquelle soutient l'entente de complémentarité entre les réseaux de la santé et de l'éducation (Institut national de santé publique, 2005). Il structure les actions de PEP, notamment en promouvant le développement des compétences personnelles et sociales, en encourageant la création d'environnements favorables à la santé et au bien-être des jeunes et en rappelant l'importance des conditions organisationnelles nécessaires à la PEP.

Dans les milieux scolaires, l'infirmière scolaire est une intervenante du CIUSSS qui peut réaliser plusieurs actions, telles que définies dans les standards de pratique de l'OIIQ. Des travaux régionaux ont été menés en 2019 afin de clarifier son rôle en lien avec la gestion des fiches santé. Cela dit, son rôle en PEP demeure peu défini et gagnerait à être clarifié en tenant compte de son expertise et sa valeur ajoutée. Les activités de PEP peuvent être réalisées par différentes personnes, puisqu'il ne s'agit pas d'activités réservées et que leurs formes peuvent varier. Toutefois, les connaissances et les compétences cliniques de l'infirmière scolaire, son rôle tant en prévention individuelle qu'en promotion de la santé, son lien avec le réseau de la santé ainsi que sa proximité avec les jeunes lui confèrent une posture idéale pour offrir plusieurs activités de PEP. Afin de clarifier le rôle de l'infirmière scolaire en PEP, d'uniformiser les pratiques à travers les cinq CIUSSS et les cinq CSS-CS de Montréal et d'harmoniser les actions avec les contenus obligatoires en éducation à la sexualité et le nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise (CCQ), la DRSP-CCSMTL a pris l'initiative de détailler une offre de services régionale en PEP, en privilégiant une démarche « par et pour » les infirmières scolaires.

But de la démarche :

- Définir l'offre de services régionale des infirmières scolaires en promotion de la santé et en prévention clinique (PEP) en milieu scolaire, tant au primaire qu'au secondaire.

Objectifs spécifiques :

- déterminer les activités incontournables afin d'harmoniser les pratiques au niveau régional ;
- identifier les barrières et les facteurs facilitants à la pratique optimale de l'infirmière scolaire en PEP ;
- formuler des recommandations visant à faciliter la mise en œuvre de l'offre de services.

Exclusion de cette démarche :

Cette démarche n'inclut pas les tâches de l'infirmière scolaire liées :

- à la vaccination scolaire ;
- au suivi des fiches santé ;
- aux soins de santé courants.

Déroulement

À l'automne 2024, un questionnaire a été distribué aux infirmières scolaires et aux infirmières cliniciennes spécialisées en santé scolaire (ICASI) des cinq CIUSSS de Montréal afin de documenter leurs activités ainsi que les barrières et les facteurs facilitants liés à leur pratique. Les constats issus de ces questionnaires ont servi de base à l'animation des discussions d'un groupe de travail composé d'une infirmière scolaire et d'une ICASI par CIUSSS.

Le groupe de travail s'est réuni à sept reprises, entre janvier et août 2025, afin d'aborder les pratiques actuelles, les pratiques souhaitées ainsi que les barrières et les facilitateurs à la pratique. Ces rencontres avaient pour objectifs de :

- connaître le contexte global de pratique en PEP ;
- définir les actions en promotion de la santé, notamment en éducation à la sexualité au primaire et au secondaire, ainsi que les autres thématiques pertinentes ;
- démystifier les barrières et les facteurs facilitants à la promotion de la santé en milieu scolaire ;
- identifier les barrières et les facteurs facilitants liés aux pratiques cliniques préventives.

Afin de définir l'offre de services, un portrait des pratiques actuelles sera dressé à partir des résultats des questionnaires. Seront également présentés la définition de l'offre de services des infirmières scolaires en PEP, les facteurs facilitant sa mise en œuvre ainsi que les recommandations associées.



Portrait des pratiques actuelles en PEP des infirmières scolaires

Méthodologie

Deux questionnaires en ligne, issus de travaux régionaux menés en 2019 sur le rôle des infirmières scolaires, ont été adaptés pour la présente démarche. Tous deux structurés en trois sections (1. Contexte de pratique, 2. Activités réalisées et 3. Satisfaction au travail), l'un était destiné aux infirmières scolaires (65 questions) et l'autre aux ICASI (35 questions). Pour être admissible, la personne répondante devait avoir réalisé des tâches en santé scolaire au cours de l'année scolaire 2023-2024, puisque les questions se rapportaient à cette période.

Les questionnaires, hébergés sur la plateforme LimeSurvey, étaient anonymes. Leur diffusion s'est faite par courriel, les chefs d'administration de programme des cinq CIUSSS et de la CCPSC étant responsables de leur transmission au sein de leurs équipes. La période de collecte des données s'est étendue du 21 octobre au 22 novembre 2024. Sur 101 infirmières admissibles, 69 ont répondu au questionnaire pour un taux de réponse de 68 %. Du côté des ASI-ICASI, 8 répondantes ont complété le questionnaire sur 10 personnes admissibles, soit un taux de réponse de 80 %. L'ensemble des cinq CIUSSS a été représenté dans les réponses aux deux questionnaires.

Les principales limites des questionnaires sont liées à l'interprétation de certaines questions. Par exemple, plusieurs questions demandaient d'estimer la fréquence des activités réalisées au cours de l'année (nombre de journées par année), ce qui peut s'avérer difficile à quantifier. De plus, certaines questions utilisaient une échelle de Likert qui s'est révélée peu discriminante et susceptible d'être interprétée différemment d'une personne à l'autre (distinction entre «à l'occasion» et «régulièrement», ou entre «régulièrement» et «très souvent»). Par ailleurs, la période de collecte a coïncidé avec la campagne de rattrapage de vaccination contre la rougeole, qui s'ajoutait à la vaccination régulière, ce qui a pu limiter à la fois le taux de réponse et le temps consacré à la complétion du questionnaire.

Enfin, le sondage portait sur l'année scolaire 2023-2024, marquée notamment par la grève des enseignants, une campagne spéciale de vaccination contre la rougeole ainsi qu'une campagne de vaccination contre la méningite. Dans ce contexte, les activités de PEP ont été particulièrement affectées et moins nombreuses que lors d'une année scolaire habituelle.

Ainsi, les résultats des questionnaires ont surtout permis de documenter de manière quantitative les contextes de pratique. Les résultats des sections «Activités réalisées» et «Satisfaction au travail» ont principalement servi de point de départ aux ateliers du groupe de travail.

Résultat du questionnaire

Contexte de pratique : Bien que l'on observe une grande hétérogénéité des réponses inter et intra-CIUSSS, quelques constats communs se dégagent.

- Main-d'œuvre relativement récente dans le rôle d'infirmière scolaire : Plus de la moitié des répondantes ont moins de cinq ans d'expérience comme infirmière scolaire (43 sur 69).
- Ratio «infirmière par élève» élevé : moyenne régionale de 1 364 élèves par infirmière scolaire (étendue de 1 110 à 1 609).
- Les infirmières couvrent plusieurs écoles au cours d'une même journée : seulement 12 % des répondantes n'ont jamais à se déplacer au cours d'une même journée. Par ailleurs 61 % se déplacent une à deux journées par semaine, 23 % trois à quatre journées par semaine et 4 % se déplacent tous les jours de la semaine.
- La vaccination et la gestion des fiches santé sont les deux activités le plus souvent identifiées comme étant celles qui prennent le plus de temps dans le mandat de l'infirmière scolaire.
- Une grande disparité dans le classement des autres activités (promotion de la santé, prévention/clinique jeunesse, prévention et contrôle des infections, problèmes de santé courants) en termes de temps alloué.

Éducation à la sexualité

- 81 % des répondantes réalisent des activités de promotion de la santé ayant pour thème la sexualité, autant au primaire qu'au secondaire.
- Les deux activités les plus souvent réalisées sont l'animation d'activités en classe sur des thèmes de santé sexuelle et la planification des actions en éducation à la sexualité avec les équipes-écoles.
- Les infirmières scolaires offrent également du soutien-conseil auprès des équipes-écoles travaillant en milieu scolaire concernant les activités en éducation à la sexualité.



Portrait des pratiques actuelles en PEP des infirmières scolaires

Résultats du questionnaire (suite)

Activités de promotion et de prévention autres que celles portant sur le thème de la sexualité

- Les actions les plus fréquemment réalisées ont trait à la planification des activités, au soutien-conseil offert aux personnes travaillant en milieu scolaire en promotion de la santé ainsi qu'à l'animation d'activités en classe.
- Les thématiques couvertes sont très variées (hygiène bucco-dentaire et corporelle, alimentation, activité physique, intimidation, substances psychoactives, santé mentale, etc.).
- 29 % des répondantes affirment avoir consacré moins de cinq jours à ces activités durant l'année scolaire et 26 % affirment y consacrer de cinq à dix jours.
- Les répondantes ont également affirmé que le temps alloué aux activités de promotion de la santé autres que celles liées à l'éducation à la sexualité est insuffisant (67 %) et qu'elles souhaiteraient pouvoir y consacrer plus de temps (94 %).

Pratiques cliniques préventives de type "clinique jeunesse"

- 53 % des répondantes ont réalisé des activités de type "clinique jeunesse" dans la dernière année. Il semble y avoir une grande disparité intra et inter-CIUSSS dans le nombre d'heures consacrées à ces activités (médiane 28 h/mois).
- Les activités le plus fréquemment réalisées sont :
 - la distribution de préservatifs (92 %) ;
 - le dépistage des ITSS (84 %) ;
 - le counseling en sexualité (84 %) ;
 - la prescription de contraception hormonale (76 %) ;
 - la prescription de contraception orale d'urgence (76 %).

Autres constats qui ressortent des questionnaires qualitatifs et des rencontres du groupe de travail

- La planification des activités avec les personnes travaillant en milieu scolaire constitue un enjeu souvent nommé (priorité donnée à l'enseignement de la matière, plages horaires limitées, manque de considération pour les activités de PEP, etc.).

- Peu d'ateliers clés en main sont disponibles et partagés, ce qui amène chaque infirmière à élaborer ses propres outils.
- Le temps disponible pour donner des ateliers en classe est limité, en particulier lorsqu'il faut rencontrer l'ensemble des groupes.
- Il est difficile d'inciter les jeunes à demander de l'aide. La présence stable, régulière et prévisible de l'infirmière dans l'école facilite le lien de confiance et la demande d'aide.
- Il y a peu d'occasions de faire du counseling auprès des jeunes du primaire et du secondaire 1 et 2, en raison du consentement parental nécessaire pour rencontrer un jeune.
- Les bureaux disponibles pour les infirmières dans les écoles ne sont pas toujours adéquats pour les activités de type "clinique jeunesse" (bureau partagé, emplacement peu discret, trop petit, loin des salles de bain).
- Les règles entourant la confidentialité dans le contexte clinique sont différentes de celles du milieu scolaire, ce qui amène des enjeux en lien avec la notification des parents et la motivation des absences. Ex.: Un jeune qui souhaite consulter l'infirmière scolaire sur les heures de classe aura une note d'absence motivée à son dossier.
- L'organisation des services rend parfois les collaborations complexes entre les personnes professionnelles des CLSC (ex.: lorsque les infirmières et les TS ne sont pas dans les mêmes équipes ou lorsque les TS ont des cas assignés, peu importe l'école).
- Les corridors de services sont peu connus, limités, et les délais d'attente sont trop élevés (par exemple, pour des services en santé mentale).
- Les services prévus dans le continuum de soins en santé mentale sont rarement disponibles en temps opportun, et les corridors de services ne sont pas fluides.
- Peu de temps est disponible pour la formation, par exemple pour l'appropriation d'outils de dépistage en santé mentale.
- Les activités des infirmières pendant les vacances scolaires (été) ne sont pas balisées et il existe une crainte d'être mobilisées dans des services hospitaliers ou autres.



Cohérence avec le plan stratégique de Santé Québec

L'offre de services en promotion de la santé, éducation à la santé et prévention individuelle est cohérente avec le Plan stratégique 2025-2028 de Santé Québec, qui vise à agir plus tôt, plus près des milieux de vie et de façon intégrée, notamment auprès des populations vulnérables telles que les jeunes et les familles.

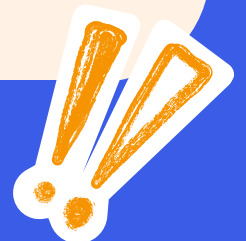
Cette offre de services s'inscrit directement dans cette logique puisqu'elle :

- mise sur la prévention, l'intervention précoce et l'accompagnement continu ;
- repose sur une action intersectorielle impliquant les secteurs de la santé, des services sociaux, du milieu scolaire et du milieu communautaire ;
- vise à réduire les ruptures de services et les trajectoires réactives, notamment le recours à l'urgence, à la protection de la jeunesse et aux hospitalisations.

Elle est également arrimée aux principales orientations stratégiques de Santé Québec :

1. Une santé plus accessible : En offrant des services aux jeunes en amont des problématiques, dans leurs milieux de vie, et en favorisant l'engagement des familles et de la communauté, notamment par le soutien aux parents, le développement du pouvoir d'agir des jeunes et la collaboration école-famille-communauté.
2. Un parcours plus fluide : En ciblant les jeunes en difficulté, une population prioritaire identifiée par Santé Québec, dans une perspective de continuité et de coordination des services, et en misant sur l'intervention précoce afin de soutenir la santé mentale, le développement global et la réussite sociale.
3. Des façons de faire plus performantes : En générant une valeur élevée à long terme par la réduction du développement de problématiques de santé, du recours aux placements, aux hospitalisations et à la judiciarisation, tout en soutenant une approche populationnelle axée sur les résultats et l'utilisation efficiente des ressources.

Ainsi, cette offre de services s'inscrit pleinement dans le Plan stratégique 2025-2028 de Santé Québec. Elle contribue aux orientations visant une santé plus accessible et un parcours plus fluide, tout en favorisant un meilleur équilibre entre les services préventifs et curatifs et en générant une valeur durable pour le réseau et la population.





Offre de services des Infirmières scolaires en PEP

L'offre de services est réfléchi afin de proposer un éventail d'activités cohérentes avec les standards de pratique, les compétences des infirmières et les besoins prioritaires des jeunes en milieu scolaire. En respectant le continuum de promotion-prévention, l'offre de services comprend :

- la contribution à un milieu de vie favorable à la santé ;
- la contribution aux activités de PEP en classe ;
- l'offre de services préventifs individuels.

Offre de services

L'offre de services dans ce document réfère à l'étendue des services que l'infirmière scolaire peut offrir en milieu scolaire en promotion de la santé, en éducation à la santé et en prévention individuelle, qu'il s'agisse d'activités incontournables ou d'activités complémentaires :



- **Activités incontournables** : Les activités incontournables dans ce document font référence aux activités qui doivent minimalement être offertes aux jeunes par les infirmières scolaires.



- **Activités complémentaires** : Les activités complémentaires dans ce document font référence aux activités qui peuvent être offertes par les infirmières scolaires, mais qui peuvent varier selon la disponibilité de l'infirmière, et les besoins des écoles et des jeunes.



Activités de promotion de la santé et d'éducation à la santé



Continuum de services

Pour être en mesure d'offrir pleinement ses services, l'infirmière doit **maximiser sa présence en milieu scolaire**. Sa présence en classe, notamment pour des activités de **promotion de la santé** ou des **ateliers d'éducation à la santé**, peut favoriser le lien avec les jeunes et les inciter à la consulter par la suite pour des **services de prévention individuelle**. De cette manière, les jeunes peuvent ainsi reconnaître l'infirmière, son rôle et les services qu'elle offre. Les infirmières scolaires remarquent d'ailleurs une augmentation des demandes de consultation de la part des élèves après avoir animé des activités d'éducation à la santé en classe. La présence dans l'école permet donc un continuum de services en promotion de la santé et prévention clinique individuelle qui favorise la demande d'aide et l'accès aux services.

Milieu de vie favorable

L'infirmière scolaire contribue, de différentes manières, à ce que l'école soit un milieu de vie favorable à la santé et au bien-être des jeunes. Voici quelques exemples d'actions et d'activités qui y contribuent :

- ✓ Assurer l'accessibilité aux condoms pour les élèves (au secondaire) ;
- ✓ Faire la promotion des services de l'infirmière et du continuum de services auprès des équipes-écoles et des élèves de diverses manières (ex.: affiches, plateforme numérique, tournées des classes, kiosques) ;
- ✓ Faire la promotion des services de l'infirmière scolaire et du CIUSSS, partager les attentes concernant la fiche santé et effectuer les rappels des PCP aux parents (ex.: vaccination, optométriste, brossage des dents et dentiste), minimalement à l'entrée à la maternelle (dans le cadre des ateliers *Bienvenue à la maternelle*, par exemple).
- ⊕ Offrir, dans la mesure du possible, des activités en petits groupes pour les jeunes qui souhaitent en apprendre davantage ou qui ont des questions (ex.: midi-causerie, groupe de discussion).



Activités de promotion de la santé et d'éducation à la santé - En classe



Éducation à la santé

Éducation à la sexualité

L'offre de services de base de l'infirmière en promotion de la santé, sous forme d'activité en classe, au primaire et au secondaire, concerne principalement certains contenus en éducation à la sexualité, qui se trouvent parfois dans le cursus du cours CCQ (Gouvernement du Québec, 2025). Par cette offre, l'objectif est d'assurer à l'ensemble des élèves du réseau scolaire montréalais un accès à des contenus de qualité portant sur ces thématiques prioritaires. Cette offre n'est pas exclusive, mais l'infirmière est responsable de s'assurer que les élèves participent à des ateliers d'éducation à la santé pour les thèmes suivants :



Au **préscolaire-primaire**, l'infirmière scolaire devra minimalement être en mesure d'offrir :

- des ateliers en prévention des agressions sexuelles au préscolaire et/ou première année ;
- des ateliers sur la puberté et l'hygiène corporelle en 4^e année et/ou 5^e année et, si possible, un rappel des notions en 6^e année.



Au **secondaire**, l'infirmière scolaire devra minimalement être en mesure d'offrir :

- des ateliers en prévention des ITSS et des grossesses, selon les contenus obligatoires en éducation à la sexualité (en secondaire 2, 3 et/ou 4, en priorisant le secondaire 3, puisqu'il n'y a pas de programme CCQ à ce niveau) ;
- les notions de relations positives et de consentement devraient toujours être abordées dans les ateliers.



Certains thèmes relatifs à l'éducation à la sexualité ne figurent pas dans les activités incontournables (ex.: développement psychosexuel, sextos et relations exemptes de violence). Les infirmières peuvent les aborder en classe selon les besoins du milieu.

L'infirmière est collaboratrice en ce qui concerne les contenus en éducation à la sexualité et le cours CCQ, mais elle n'est pas responsable d'offrir ou de développer le cours (développer les objectifs d'apprentissage, les évaluations, etc.). Elle peut toutefois contribuer à l'animation d'ateliers dans une perspective de promotion-prévention dans le cadre de ces contenus.





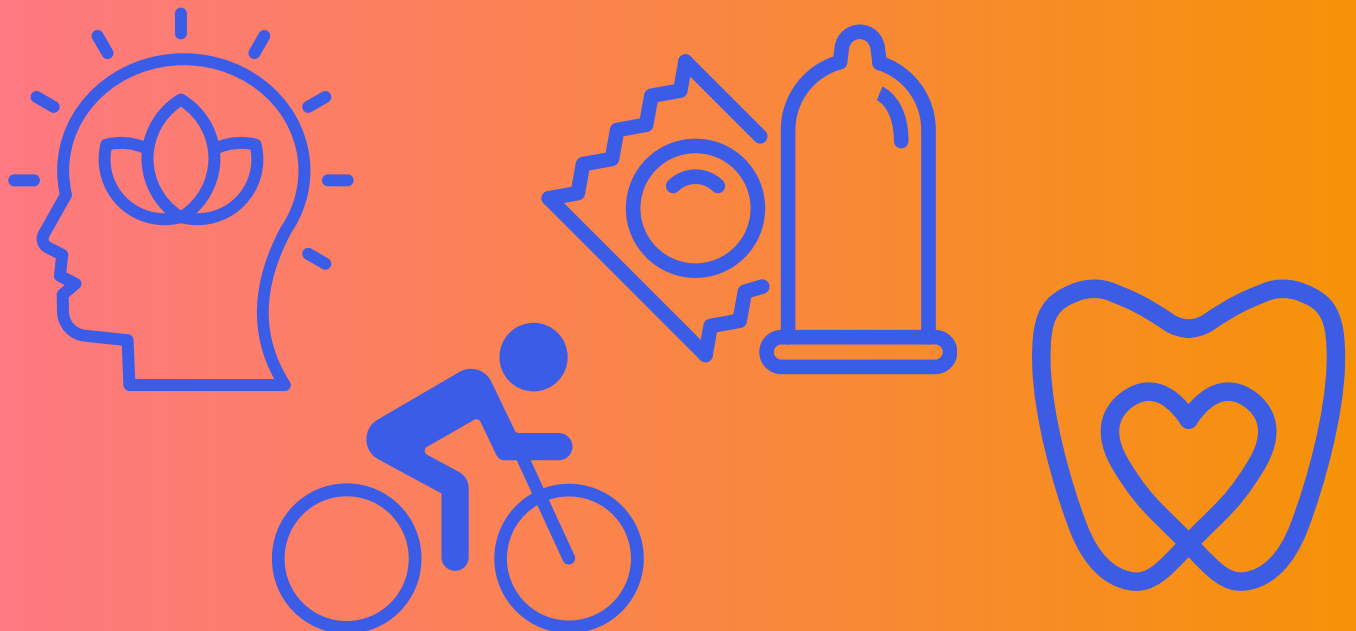
Activités de promotion de la santé et d'éducation à la santé - En classe



Autres thématiques possibles

Concernant les ateliers qui abordent d'autres thématiques que l'éducation à la sexualité, l'infirmière scolaire peut en offrir, selon les besoins des jeunes et des écoles, en s'appuyant sur les bonnes pratiques proposées dans les prochaines sections. Selon son expertise, elle pourrait être sollicitée pour offrir des ateliers ou des activités sur :

- l'adoption de saines habitudes de vie (ex.: alimentation, activité physique, utilisation des écrans et sommeil) ;
- la promotion de la santé mentale (ex.: gestion des émotions et prévention de l'anxiété) ;
- la promotion de l'hygiène buccale et corporelle, ainsi que de l'hygiène respiratoire (prévention des maladies infectieuses).





Activités de promotion de la santé et d'éducation à la santé - En classe



Bonnes pratiques

Afin de s'assurer que les activités rejoignent le plus de jeunes possible et qu'elles soient réalisées selon les bonnes pratiques en matière de prévention et de promotion de la santé, voici certaines conditions à respecter :

- Les ateliers offerts par l'infirmière doivent être planifiés en collaboration avec le milieu scolaire, idéalement en fin d'année scolaire pour l'année suivante. Si un comité existe dans l'école pour la promotion de la santé ou le bien-être des élèves, l'infirmière devrait assister minimalement à ses rencontres de bilan et de planification. En l'absence d'un tel comité, la collaboration s'établit minimalement avec la direction et, idéalement, avec des membres de l'équipe-école.
- La planification des actions en PEP est concertée entre les différents acteurs concernés afin d'assurer une cohérence entre les actions. Par exemple, si un organisme communautaire assure certaines activités de PEP, il est essentiel que tous les acteurs en soient informés afin d'éviter le dédoublement.
- Les ateliers doivent s'inscrire dans une démarche globale et en cohérence avec le réfèrent ÉKIP. Cette démarche agit sur plusieurs plans à la fois (école, famille et communauté) et touche plusieurs éléments du développement des jeunes. Elle est planifiée à partir d'objectifs clairs et est basée sur les besoins réels des jeunes. (Gouvernement du Québec, 2024)
- Lors des activités en classe, la personne enseignante doit être présente. Si une autre personne que l'infirmière anime les ateliers des activités identifiées incontournables, la présence de l'infirmière est recommandée afin d'assurer le continuum promotion-prévention, notamment en partageant l'information sur son offre de service et les ressources disponibles.
- Les ateliers offerts doivent être validés ou basés sur des outils déjà validés et à jour par des experts de contenu (ex.: ressources régionales de la DRSP-CCSMTL, agents et agentes pivots École en santé, organismes communautaires, etc.).
- Les parents doivent être informés des contenus abordés et le réinvestissement à la maison doit être encouragé (par exemple à l'aide de questions de relance ou de suggestions de moyens pour ouvrir la discussion). Il relève de la responsabilité de l'école de transmettre l'information aux parents. L'infirmière doit être en mesure de fournir à la personne enseignante l'information nécessaire à transmettre.



Activités de prévention individuelle



Les services préventifs individuels en milieu scolaire permettent aux jeunes un accès de proximité à l'infirmière, pour une consultation, un dépistage et un suivi qui respectent le rythme et la confidentialité du jeune. Ces services s'inscrivent dans les PCP, qui visent à promouvoir la santé et à prévenir les maladies, les blessures et les problèmes psychosociaux, en agissant le plus tôt possible, idéalement avant l'apparition de symptômes.

L'infirmière scolaire n'est pas responsable d'offrir les premiers soins aux élèves.



L'infirmière scolaire devrait être en mesure d'offrir des services préventifs individuels de :

Counseling :

- Elle soutient l'adoption et le maintien, par les jeunes, de comportements sécuritaires et sains et favorise leur prise de décisions éclairées.
- Elle aborde principalement la santé sexuelle (ITSS, grossesse, contraception/protection), mais doit également être en mesure d'aborder la consommation de substances psychoactives, la santé mentale, les habitudes de vie et la santé bucco-dentaire.
- Elle demeure disponible afin que les jeunes puissent la consulter pour tout enjeu, par exemple lorsqu'ils doivent s'adapter à des changements ou faire face à certaines difficultés, que ce soit dans le cadre de leur vie personnelle, familiale, scolaire ou sociale. L'infirmière est en mesure de référer les jeunes vers des ressources appropriées tout en les informant et en les accompagnant dans les différentes démarches (ex.: prescription, relance dans l'école).

Dépistage :

- L'infirmière peut effectuer du dépistage, soit la détection précoce de certains facteurs de risque pouvant indiquer la présence d'une maladie, d'un problème de santé ou d'un enjeu de santé mentale. Elle intervient, dans la mesure du possible, pour le problème identifié ou réfère à la bonne ressource professionnelle ou au bon service au besoin.
- Elle est en mesure d'effectuer le dépistage ITSS asymptotique et les tests de grossesse, et réfère vers un suivi clinique au besoin. Lors d'un test de grossesse positif, l'infirmière accompagne l'élève selon son choix (ex.: interruption volontaire de grossesse).
- Elle identifie et soutient les élèves à risque de comportements suicidaires, notamment en repérant la détresse et la présence d'idées suicidaires, en effectuant les interventions requises selon son niveau de compétence et en orientant vers les ressources appropriées au besoin. La responsabilité de l'intervention auprès d'un élève à risque de suicide est partagée entre les personnes intervenantes et professionnelles du milieu et dépend de la disponibilité des personnes en place et de leur niveau de compétence. Elle ne relève donc pas uniquement de l'infirmière.



Activités de prévention individuelle



Immunsisation* :

- L'infirmière fait la promotion de la vaccination en donnant les informations pertinentes et justes aux jeunes.

Autres :

- L'infirmière est en mesure d'assurer le traitement des ITSS asymptomatiques, au besoin et selon les lignes directrices du droit de prescrire et les ordonnances collectives en vigueur. Elle réfère vers un suivi clinique au besoin. De plus, l'infirmière est en mesure d'intervenir auprès des partenaires sexuels (chimio prophylaxie, counseling, etc.).
- Elle peut initier la contraception hormonale (sauf en cas de contre-indication), en offrant un accompagnement à cet effet.
- Elle peut administrer la contraception orale d'urgence (COU), en offrant un accompagnement à cet effet.

* Les rôles et responsabilités des infirmières scolaires en immunisation ne sont pas tous décrits dans ce document. Seul son rôle en consultation individuelle est présenté.

Offre de services pendant l'été

Lors des mois d'été pendant lesquels les jeunes ne fréquentent pas l'école, le rôle de l'infirmière scolaire peut varier. Cependant, en fonction de son rôle et de son expertise, il est essentiel de privilégier sa présence en clinique jeunesse ou en clinique de vaccination afin de favoriser l'accès aux services pour les jeunes. L'infirmière doit également effectuer les tâches qui lui sont assignées concernant les fiches santé. D'autre part, la période estivale devrait faire partie de la planification annuelle de la PEP. Ainsi, des journées devraient être dédiées à la planification des contenus, à la mise à jour des connaissances, à l'appropriation d'outils et à l'arrimage avec les directions d'école.



Facteurs facilitants



Les facteurs facilitant la pratique des infirmières scolaires sont présentés dans cette section. Il s'agit de mettre en lumière la parole des infirmières scolaires ayant contribué au groupe de travail. Les facteurs facilitants sont issus des discussions tenues lors des sept rencontres et ont été pris en compte dans la formulation des **recommandations** qui seront présentées dans la section subséquente.

Facteur facilitant la pratique de l'infirmière scolaire de manière générale :

- La direction d'école assure un leadership dans la mise en place de conditions favorables à la mobilisation des équipes-écoles et la mise en œuvre d'activités de PEP.

Facteurs facilitant la pratique de l'infirmière scolaire dans les actions de **promotion de la santé et d'éducation à la santé** :

- Une période suffisante est dégagée pour permettre la tenue de rencontres de planification et d'arrimage avec les personnes travaillant dans le milieu scolaire (direction et équipe-école).
- La direction d'école et l'infirmière scolaire collaborent à la planification des activités en promotion et éducation à la santé.
- Le rôle de l'infirmière scolaire est connu des CSS-CS, des directions d'école, des équipes-écoles, des organismes communautaires œuvrant dans les milieux scolaires, des élèves et de leurs familles.
- Les formations offertes aux infirmières scolaires tiennent compte de leurs besoins en matières de mise à jour des connaissances.
- Les contenus à déployer en promotion et en éducation à la santé sont clés en main, accessibles et validés.
- L'école respecte ses engagements en matière de délais pour fournir les fiches santé triées au préalable.

- La direction d'école facilite le déploiement de la formation auprès des équipes-écoles et travaille en collaboration avec l'infirmière scolaire. La direction d'école est responsable de s'assurer que le personnel reçoit les formations spécifiques liées aux activités confiées (ex.: gavages et administration d'insuline), ainsi que la formation EpiPen, et d'organiser les moments de formation, alors que l'infirmière scolaire est responsable de donner les formations pertinentes.
- Des moments sont prévus durant la saison estivale pour permettre à l'infirmière scolaire de réaliser des tâches de planification et de formation.

Facteurs facilitant la pratique de l'infirmière scolaire au niveau de la **prévention individuelle** :

- L'infirmière a accès à un cellulaire qui permet un contact rapide avec les jeunes.
- L'infirmière dispose d'un bureau dans l'école, assez grand pour accueillir les élèves et permettant de respecter la confidentialité, avec accès au matériel nécessaire pour être en mesure d'offrir les services cliniques appropriés.
- L'infirmière dispose d'outils pour faciliter la demande d'aide des jeunes (ex.: collations, collants, condoms, modèle anatomique).
- L'infirmière propose le dépistage lorsqu'indiqué et inclut les partenaires intimes.
- L'infirmière offre du soutien lors des références et/ou des démarches de suivi (ex.: transfert personnalisé, accompagnement dans les démarches avec la pharmacie, information sur les services de santé disponibles, liens avec les autres personnes professionnelles de l'équipe-école).



Recommandations

Les recommandations ci-dessous ont été élaborées à la lumière des constats et des facteurs facilitants identifiés par le groupe de travail.

Plusieurs de ces recommandations nécessiteront un engagement et un plan d'action concerté entre les trois principaux partenaires responsables de leur mise en œuvre, soit : les équipes en santé scolaire des CIUSSS, le réseau scolaire (au niveau des CSS-CS et des directions d'école) et la DRSP-CCSMTL (secteur Jeunesse 0-25 ans).

Recommandations	CIUSSS	Réseau scolaire	DRSP-CCSMTL
Conditions organisationnelles			
Mettre en place les conditions organisationnelles nécessaires à la mise en œuvre des actions de PEP dans l'école, selon les recommandations du référent ÉKIP et de l'AÉS. Plus spécifiquement, le leadership et la mobilisation sont assurés par la direction de l'école.		Responsable	
Planification commune			
Assurer une vision commune des rôles et des responsabilités des différents acteurs du réseau de la santé œuvrant en PEP.	Collaborateur		Responsable
Assurer la présence de l'infirmière scolaire minimalement aux rencontres de planification et de bilan des activités de promotion et de prévention de la santé (ex.: comité Santé mieux être) de l'école. Si aucune instance n'est mise en place, organiser au minimum une rencontre de planification et une rencontre de bilan des activités entre l'infirmière scolaire et la personne responsable de ces activités à l'école.	Collaborateur	Responsable (d'inviter l'infirmière scolaire)	Collaborateur (Équipe PSM)



Recommandations (suite)

Recommandations	CIUSSS	Réseau scolaire	DRSP-CCSMTL
Diffusion de l'offre de services et promotion du rôle des infirmières scolaires			
Diffuser et présenter l'offre de services des infirmières scolaires à différents niveaux du réseau scolaire (CSS-CS, direction, équipe-école), en s'assurant de la compréhension des rôles et des responsabilités (ex.: l'infirmière est collaboratrice en ce qui concerne les contenus en éducation à la sexualité et les cours CCQ, mais elle n'est pas responsable des curriculums.)	Responsable	Responsable	Collaborateur
Formation continue et accès à des outils validés			
Mettre en place un mécanisme régional de codéveloppement, de formation continue, de partage d'outils et de pratiques et de soutien-conseil aux infirmières scolaires (ex.: outils d'information aux parents).	Collaborateur	Collaborateur invité au besoin	Responsable
Faire un bilan annuel des activités de formation et s'assurer que l'offre est ajustée pour l'année suivante en fonction des besoins exprimés.	Collaborateur		Responsable
Accessibilité et qualité des services de type "clinique jeunesse"			
Se doter d'une compréhension commune des règles de confidentialité et d'anonymat concernant une rencontre d'un élève avec une infirmière scolaire.	Responsable	Responsable	Collaborateur
Assurer une présence régulière et prévisible de l'infirmière scolaire dans le milieu scolaire et diffuser cette information aux élèves (horaire stable et facile à consulter, par exemple par code QR).	Responsable	Collaborateur	



Recommandations (suite)

Recommandations	CIUSSS	Réseau scolaire	DRSP-CCSMTL
Accessibilité et qualité des services de type “clinique jeunesse” (suite)			
Assurer l'accès à des plateformes de prise de rendez-vous en ligne faciles à utiliser pour les jeunes, via leur cellulaire, et les faire connaître.	Responsable	Collaborateur	
Mettre à disposition un bureau adéquat pour des consultations confidentielles (taille suffisante, localisation discrète, possibilité d'avoir un réfrigérateur, proximité des salles de bain, etc.).	Collaborateur	Responsable	
Mettre à disposition des bureaux invitants et adaptés aux besoins des jeunes, avec des outils d'information, des incitatifs et du matériel préventif (ex.: table d'examen au secondaire, affiches, brochures, outils éducatifs, préservatifs, collations).	Responsable		
S'assurer que toutes les infirmières scolaires ont leur droit de prescrire ainsi que l'accès à des ordonnances collectives pour le dépistage des ITSS et le traitement de la chlamydia et de la gonorrhée asymptomatiques.	Responsable		(Possibilité de responsabilité régionale)
Faciliter le dépistage des ITSS en fournissant le matériel nécessaire (incluant les prises de sang), en assurant des mécanismes simples et efficaces pour l'envoi aux laboratoires.	Responsable		
Valoriser la complémentarité et faciliter la collaboration entre les différentes personnes professionnelles du RSSS œuvrant en milieu scolaire (ex.: TS, CRD, agentes pivots AÉS, APPR DRSP SM+).	Reponsable		



Recommandations (suite)

Recommandations	CIUSSS	Réseau scolaire	DRSP-CCSMTL
Accessibilité et qualité des services de type “clinique jeunesse” (suite)			
Assurer l'accès à des corridors de services rapides et adéquats pour les jeunes référés par les infirmières scolaires (ex.: AO, autres services de santé du CIUSSS).	Responsable		
Envisager une structure de soutien clinique pour les besoins de santé plus complexes (ex.: médecin et IPS).	Responsable		
Réfléchir et proposer des moyens pour favoriser la continuité de l'offre de services de type clinique jeunesse pendant les vacances scolaires (offre d'été).	Responsable		Collaborateur
Monitoring et suivis des actions			
Développer des indicateurs fondés sur les outils déjà utilisés et les arrimer aux attentes de Santé Québec pour surveiller les activités de promotion et de prévention réalisées par les infirmières scolaires et assurer le monitoring régional annuel.	Collaborateur		Responsable



Recommandations (suite)

Autres activités de l'infirmière scolaire

Bien que ces éléments ne fassent pas partie du mandat du groupe de travail, plusieurs constats et facteurs facilitants concernant les activités de vaccination et de suivi de la fiche santé ont émergé au cours des travaux. Étant donné le rôle central de ces activités dans la planification annuelle et la répartition des tâches des infirmières scolaires, il est jugé pertinent de les présenter ici comme des leviers sur lequel il est possible d'agir afin d'améliorer l'efficacité et de libérer du temps précieux pour la mise en œuvre de l'offre de services PEP.

Recommandations	CIUSSS	Réseau scolaire	DRSP-CCSMTL
Autres activités de l'infirmière scolaire			
Mettre en œuvre les orientations régionales sur le processus de traitement de la fiche santé, y compris la responsabilité de la direction d'école d'assurer la disponibilité des personnes désignées pour participer aux activités de formation, de supervision ou d'encadrement offertes par l'infirmière scolaire.	Responsable	Responsable	Collaborateur
Identifier les éléments d'amélioration possibles pour l'optimisation des processus de vaccination en milieu scolaire.	Collaborateur	Collaborateur	Responsable



Conclusion



Le travail effectué avec le groupe de travail a permis d'atteindre les objectifs prévus, soit d'évaluer les besoins en matière de pratiques cohérentes à l'échelle régionale, d'identifier les barrières et les facilitateurs à la pratique optimale et de proposer une offre de services régionale en promotion de la santé, en éducation à la santé et en prévention individuelle. L'offre de services présentée dans ce document constitue une base commune qui met en lumière les activités prioritaires de l'infirmière scolaire en PEP. Cela dit, il est possible qu'il y ait des particularités propres à chaque CIUSSS et à chaque CSS-CS qui modulent légèrement les activités de l'infirmière, sans toutefois modifier les activités incontournables. Le but ultime doit demeurer : offrir aux jeunes un accès équitable aux services préventifs individuels et aux activités de promotion et d'éducation à la santé.

La prochaine étape est la mise en œuvre de l'offre de services et des recommandations formulées. D'ailleurs, certaines actions sont déjà en cours. En effet, la DRSP-CCSMTL travaille actuellement à la mise sur pied d'une boîte à outils sur le web afin de réunir les outils validés, incluant les pratiques gagnantes, pour les activités en PEP. Afin de mettre en œuvre l'offre de services, un travail de collaboration devra être réalisé avec les CSS-CS afin d'harmoniser les pratiques et d'assurer que tous les jeunes puissent minimalement bénéficier de l'offre de services en PEP des infirmières scolaires.



Références

- Gouvernement du Québec. (2024). ÉKIP : Santé, bien-être et réussite éducative des jeunes. <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/ressources-outils-reseau-scolaire/sante-bien-etre-jeunes/ekip>
- Gouvernement du Québec. (2025). Programme de culture et citoyenneté québécoise au primaire. <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/programmes-formations-evaluation/programme-formation-ecole-quebecoise/primaire/culture-citoyennete-quebecoise>
- Institut national de santé publique du Québec. (2005). École en santé : Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires [PDF]. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/soutien-eleves/Ecole-Sante-Guide-Milieu-Scolaire-Partenaires.pdf>
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2015). Standards de pratique pour l'infirmière en santé scolaire [PDF]. <https://www.oiiq.org/documents/20147/237836/4441-santescolaire.pdf>

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 